

Plan stratégique régional de logistique 2015 - 2018



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Afrique



Plan stratégique régional de logistique 2015 - 2018

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
Bureau régional pour l'Afrique
Brazzaville • 2015

Catalogage à la source Bibliothèque OMS/AFRO

Plan stratégique régional de logistique 2015 - 2018

1. Flambées de maladies – organisation et administration
 2. Épidémies – organisation et administration
 3. Capacité de gestion de crise – organisation et administration
 4. Intervenants d'urgence
 5. Planification des mesures d'urgence en cas de catastrophe – organisation et administration
- I. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Afrique

ISBN: 978 929031211-6 (NLM Classification: WA 295)

© WHO Regional Office for Africa, 2015

Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé bénéficient de la protection par les dispositions du protocole n° 2 de la Convention pour la Protection du Droit d'Auteur. Tous droits réservés. Il est possible de se procurer la présente publication auprès de la Bibliothèque du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, B.P. 6, Brazzaville, République du Congo (téléphone : +47 241 39425; télécopie : +47 241 39501 ou +47 241 39503; courriel : bibliotheque@afro.who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire la présente publication – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées à la même adresse.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les mesures raisonnables pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans la présente publication. Toutefois, cette publication est diffusée sans aucune garantie, fut-elle expresse ou sous-entendue. Le lecteur est responsable de l'interprétation des informations qu'elle contient et de l'utilisation qui en est faite. L'OMS ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages qui pourraient découler de l'utilisation de ces informations.

Conception graphique et impression au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique
en République du Congo

REMERCIEMENTS	vi
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	vii
SECTION 1 – INTRODUCTION	1
1.1. Contexte et charge de morbidité	1
1.2. Programme d’alerte et de riposte aux épidémies et pandémies	2
1.3. Rôle de la logistique	2
1.4. Portée du PSRL – Bureau régional et flambées	3
SECTION 2 – ANALYSE DE LA SITUATION DE LA LOGISTIQUE DANS LA RÉGION	5
2.1. Défis logistiques des flambées les plus courantes	5
2.2. Justification du PSRL	5
SECTION 3 - GOAL AND OBJECTIVE OF FIVE-YEAR RLSP	7
3.1. Objectif général	7
3.2. Objectifs spécifiques	7
SECTION 4 - OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET STRATÉGIES CLÉS	9
4.1. Élaborer le Protocole Opérationnel Standard de logistique des flambées	9
4.2. Renforcer les capacités des ressources humaines en gestion de la logistique des flambées	9
4.3. Approvisionner et pré-positionner stratégiquement les fournitures standardisées des flambées	11
4.4. Élaborer le guide OMS/AFRO relatif au transport et à l’expédition des échantillons	12
4.5. Mettre en place une Unité opérationnelle de riposte en Afrique de l’Est	12
4.6. Renforcer la gestion des fournitures des flambées au sein de la Région par l’installation et l’utilisation efficace du Système de gestion et d’inventaire des stocks (SGIS)	13
SECTION 5 –MISE EN ŒUVRE	15
5.1. Gestion de la mise en œuvre	15
5.2. Échéancier du projet	15
5.3. Échéances	16
5.4. Résultats attendus	16
5.5. Coordination du project – Conseiller régional logistique de riposte aux flambées	16
5.6. Groupe de travail technique logistique – AFRO	16
5.7. Politiques et normes existantes	16
5.8. Coordination régionale	17
5.9. Coordination BPO	17
SECTION 6 - SUIVI ET ÉVALUATION	19
SECTION 7 - RISQUES ET DÉFIS	21
SECTION 8 –BUDGET ET ÉCHÉANCIER	23

Équipe de l'OMS déployée dans le cadre d'une intervention d'urgence en zone rurale en Éthiopie, 2007



REMERCIEMENTS

Ce document stratégique a été compilé et édité sous la direction de :

Dr Francis Chisaka Kasolo
Directeur du groupe organique Lutte contre la maladie
Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique
Brazzaville, Congo

Dr Jean-Baptiste ROUNGOU
Directeur du Programme africain de lutte contre l'onchocercose
Ouagadougou, Burkina Faso.

L'appui financier et technique à l'élaboration du RSLP a été fourni par l'USAID.

Les personnes ci-après, dont les noms sont classés par ordre alphabétique, ont activement participé à la rédaction, à la révision et à la finalisation du document :

OMS

Dr Ali Ahmed Yahaya
M. Jean-Christophe Aze
Dr Nathan Bakyaïta
Dr Peter Gaturuku
Dr Benido Impouma
Dr Tshioko Kweteminga
M. Yaya Duwa Sanyang
Mme Tekeste Seniat
Dr Zabulon Yoti
Assamala Amoi Séminet
Phyllis Jiri

USAID/OMS

M. Derek Hardy
Mme Jenny Tegelvik

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les flambées épidémiques et pandémiques récurrentes demeurent une menace au développement économique et social des pays de la Région africaine de l'OMS. Ces flambées sont partiellement la cause de la morbidité et mortalité élevées, et ont un impact négatif sur le développement et la sécurité sanitaire des pays concernés. Des facteurs sous-jacents tels que les infrastructures publiques médiocres, l'approvisionnement limité en eau et les conditions sous-optimales d'hygiène et d'assainissement, ainsi que des pratiques culturelles préjudiciables ont contribué à la fréquence et à l'ampleur élevées de ces flambées.

Afin de réduire les conséquences des flambées et d'autres urgences de santé publique dans la Région africaine de l'OMS, l'Organisation continue d'apporter un appui aux pays en leur proposant des normes et des règles relatives à la préparation et à la riposte aux épidémies. L'OMS soutient également l'évaluation et le suivi des capacités essentielles figurant au RSI, à savoir le renforcement de la surveillance, la planification nationale de la préparation et des ripostes et le renforcement des capacités logistiques face aux flambées. L'OMS assure la direction du Groupe sectoriel Santé au niveau national pour la préparation et la riposte aux crises humanitaires.

Ces dernières années, l'importance de la logistique durant la préparation et la riposte pour faire face aux flambées a été cruciale afin de garantir que les fournitures et les réactifs essentiels soient pré-positionnés et rapidement déployés sur le terrain en appui aux opérations de riposte. Cette importance a été soulignée dans le Cadre d'action d'urgence de l'OMS qui spécifie comme exigence essentielle la fourniture d'un soutien administratif et logistique pour garantir un système de riposte rapide et efficace.

Reconnaissant le rôle et l'importance cruciale de la logistique dans la préparation et la riposte aux flambées, l'OMS, en étroite collaboration avec ses partenaires - USAID, CDC et GOARN - a initié le processus d'élaboration d'un Plan stratégique régional pour la logistique (PSRL), couvrant la période 2015 - 2018.

Le PSRL décrit les principales questions logistiques auxquelles la riposte aux flambées est confrontée dans la Région. Il propose six objectifs spécifiques pour renforcer la logistique liée aux flambées. Ces objectifs sont soutenus par des activités de mise en œuvre, qui s'étendent de l'amélioration des compétences des capacités logistiques existantes de l'OMS au sein de la Région, aux interventions contre les flambées et à l'appui aux bureaux de pays de l'OMS dans la mise en place de réseaux logistiques transfrontaliers permettant aux pays de se soutenir les uns les autres durant ces urgences. Ce Plan fournit une stratégie de mise en œuvre et un échéancier quinquennal.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et charge de morbidité

La Région africaine de l'OMS continue d'être touchée par des épidémies récurrentes et des événements de santé publique majeurs. Chaque année, approximativement 100 événements graves de santé publique sont rapportés au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Les épidémies les plus fréquemment indiquées comprennent le choléra, la méningite, les oreillons, les fièvres hémorragiques d'origine virale, la peste et la dengue. Ces épidémies ont un impact significatif sur la santé et le développement économique dans la Région.

Elles sont souvent associées à des taux de morbidité et de mortalité élevés et concernent souvent de vastes zones géographiques traversant les frontières nationales. Les conditions favorisant les épidémies récurrentes et souvent graves dominant dans la Région. Elles comprennent l'accès inadéquat à une eau de qualité et à l'assainissement ; les conditions sanitaires sous-jacentes ; les connaissances limitées des populations sur les risques sanitaires auxquels elles sont exposées ; et de médiocres systèmes de santé offrant une capacité limitée d'identification et de riposte aux épidémies en temps opportun. Le lien inextricable entre les êtres humains et les animaux en Afrique pose un risque grave de santé publique, étant donné que la majorité des maladies infectieuses émergentes et en réémergence proviennent des animaux.

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique fournit un appui technique et un renforcement des capacités en matière de surveillance, de services de laboratoire, de coordination, de gestion des cas, de communication et de logistique, durant les ripostes aux flambées et aux autres urgences de santé publique. La riposte adéquate est entravée par la médiocre préparation au niveau national ainsi que par des ressources matérielles et humaines réduites.

Durant les flambées, les équipes chargées de la logistique sont responsables de la mise à disposition des fournitures et du matériel aux équipes de surveillance et de riposte. Ces équipes fournissent également des systèmes de communication et un appui aux opérations des centres de soin. Le matériel et les fournitures de base nécessaires ne sont souvent pas disponibles à temps à l'intérieur du pays hôte. L'évaluation des besoins, l'élaboration des caractéristiques techniques du matériel et des fournitures, leur approvisionnement et livraison aux endroits requis dans un délai très court sont essentiels à une riposte efficace aux flambées.

Plusieurs résolutions adoptées par le Comité régional de l’OMS pour l’Afrique ont posé les bases de ce qui définit une riposte efficace aux flambées. Elles comprennent la résolution relative au Renforcement du laboratoire de santé publique dans la Région africaine (AFR/RC58/6) et au Renforcement des stratégies de préparation et de riposte aux épidémies et aux pandémies, dont la grippe A H1N1 (AFR/RC59/12). Des améliorations notables ont été apportées au sein de la Région dans la détection précoce et la riposte rapide aux épidémies, suite à l’adoption de la stratégie SIMR et du RSI (2005) par les États-Membres.

1.2 Programme d’alerte et de riposte aux épidémies et pandémies

Le programme régional de riposte aux flambées soutient les États-Membres dans la conduite des évaluations des risques d’épidémie chez les populations vulnérables et par zones géographiques. Ceci renforce les capacités nationales de préparation et de riposte efficaces et en temps opportun ; et améliore le développement des capacités des laboratoires et des systèmes d’alerte précoce.

Lors des flambées, des équipes de riposte rapide (ERR) sont déployées afin de soutenir la coordination sur le terrain, la détection et la confirmation des flambées, ainsi que la gestion et l’isolement des cas. Les outils de l’OMS guident et soutiennent la riposte aux flambées, et comprennent de plus la formation et le développement des capacités nationales. L’approche actuelle est principalement réactive et guidée par la situation du moment, dans le sens où l’appui logistique est fourni au fur et à mesure de l’évolution de chaque flambée. Cette approche conduit à une gestion de crise durant les flambées, avec des temps de réaction variables.

Pour renforcer les capacités nationales de riposte rapide, il est nécessaire de mettre en place des stocks d’urgence de fournitures essentielles, matériel, vaccins, fournitures de diagnostic et de soin, et de les pré-positionner en des lieux stratégiques. Des ressources financières limitées sont généralement fournies pour appuyer et maintenir, le cas échéant, la riposte nationale. Le programme de riposte est soutenu par des activités élargies de promotion de la santé et d’éducation à l’hygiène, en collaboration avec les programmes existants de ce type.

Les États Membres disposent d’une capacité réduite à mobiliser rapidement des ressources pour faire face aux flambées. Les plans nationaux de préparation sont généralement non-spécifiques et orientés sur l’ensemble des risques, plutôt que focalisés sur des flambées spécifiques.

Durant la cinquante-neuvième session du Comité régional pour l’Afrique, les États Membres ont convenu de mettre en place un fond permettant de soutenir la riposte aux menaces d’épidémies et de pandémies. Ce Fond africain d’urgence en matière de santé

publique contribue aux efforts nationaux de déploiement d'équipes de riposte rapide ; d'approvisionnement et de pré-positionnement des fournitures de riposte aux épidémies et d'urgence durant les flambées et d'autres urgences.

1.3 Rôle de la logistique

L'appui à la logistique au cours des ripostes aux flambées couvre les domaines suivants : définition des caractéristiques techniques du matériel; approvisionnement et gestion des fournitures; formation et déploiement du personnel chargé de la logistique ; mise à disposition du matériel et des fournitures aux équipes de riposte rapide et appui à la communication et à la sécurité durant les flambées.

Les logisticiens dans la plupart des BPO assurent des fonctions spécifiques telles que la gestion des transports du BPO et la logistique du PEV. Ces logisticiens des BPO n'assument aucune responsabilité globale concernant la logistique des flambées même en cas d'urgences, ni ne possèdent de formation ou de compétences adéquates pour prendre en charge de manière appropriée les questions de logistique durant les ripostes d'urgence. Le pré-positionnement et, le cas échéant, le déploiement rapide du matériel et des fournitures tels que les réactifs de laboratoire, les médicaments et l'équipement de protection individuelle constituent des composants essentiels de la logistique des flambées. Ils améliorent la capacité des équipes de surveillance à détecter et confirmer rapidement les flambées, et à garantir que des interventions appropriées sont promptement mises en œuvre pour contrôler la flambée et prévenir sa propagation supplémentaire.

La riposte aux flambées de rougeole, polio et fièvre jaune qui nécessitent une vaccination réactive requiert le mouvement rapide de larges volumes de vaccins et d'autres fournitures d'un bout à l'autre de la chaîne du froid. Elle nécessite également une micro-planification précise, la formation des équipes de vaccination tout comme la gestion des déchets liés aux soins de santé. L'urgence et l'ampleur de ces activités nécessitent une préparation logistique appropriée et une capacité adéquate de mise en œuvre. La riposte aux flambées de choléra au sein de la Région est plutôt réactive. Les défis logistiques comprennent le déplacement d'une manière rapide de grandes quantités de liquides intraveineux et de matériel de laboratoire. L'utilisation proposée du vaccin pré-qualifié existant contre le choléra posera des défis logistiques en termes de gestion des vaccins, de transport et d'appui aux équipes de vaccination.

L'appui logistique aux événements de santé publique tels que l'empoisonnement au plomb au nord du Nigéria en 2010, l'intoxication alcoolique en Ouganda en 2010, et l'intoxication alimentaire dans la région frontalière du Mozambique et du Malawi en 2009 ont impliqué la mise à disposition de matériels de protection et de fournitures de suivi.

Les défis logistiques d'une riposte aux FHV comprennent l'approvisionnement régulier et continu de consommables de laboratoire ; la livraison d'équipements protecteurs individuels et de fournitures de contrôle de l'infection ; le transport quotidien des échantillons vers les laboratoires centraux ; ainsi que la communication et les fournitures de sécurité sur le terrain. En plus de la complexité technique du confinement de maladies telles que les FHV, leur contrôle nécessite la construction d'installations d'isolement.

Les équipes de riposte rapide ont besoin de fournitures basiques de laboratoire et de riposte pour un déploiement actif. La livraison tardive de fournitures aux niveaux national et sous-national, demeure une contrainte majeure à une riposte efficace. Les contraintes, telles que la dernière citée, sont aggravées par l'implication limitée des logisticiens durant la planification et l'élaboration des programmes nationaux de riposte.

1.4 Portée du PSRL – BR et flambées

Le PSRL tente d'utiliser les données et les expériences actuelles de terrain pour élaborer des stratégies permettant de fournir un appui logistique global afin de faire face aux flambées et aux événements de santé publique au sein de la Région d'une manière holistique. Il mettra en place une capacité logistique vis-à-vis des flambées sur la base des forces existantes présentes au sein de la Région. Il standardisera également le matériel et les fournitures de base et développera de façon préventive des systèmes et des procédures de riposte logistique rapide.

Le plan stratégique contient des recommandations pour restructurer la philosophie opérationnelle actuelle afin d'approfondir la capacité logistique à travers la région africaine de l'OMS, les EAI et les BPO. Ceci sera en partie atteint par un investissement dans la formation du personnel logistique AFRO et dans des ressources logistiques, ainsi que dans l'élaboration d'un Réseau logistique de santé pour l'Afrique au sein de la Région, en consultation avec le Secrétariat du GOARN.

Des tiers fournisseurs de services logistiques (TFSL) ont été mobilisés dans certains cas pour traiter les composants clés de la logistique des flambées, dont le transport des fournitures et des échantillons infectieux. Cette option sera encore pratiquée selon les cas. La qualité, la fiabilité, la performance et le coût du service seront les déterminants principaux dans l'utilisation et le choix des TFSL.

La prise en charge et la gestion des fournitures périmées, dont leur élimination sans risque, feront partie intégrante de la formation à la gestion d'inventaire et des stocks (GIS). Bien que des lignes directrices de l'OMS soient disponibles pour guider la gestion saine des fournitures non désirées, les fournitures périmées sont considérées comme un défaut dans le processus d'acquisition et nuisent à l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

Le PSRL n'aborde pas la logistique du Programme élargi de vaccination, y compris les aspects logistiques des vaccinations supplémentaires ou la logistique de gestion des transports des BPO.

Fournitures d'urgence au Mali lors des crises humanitaires de 2012



2. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA LOGISTIQUE AU SEIN

2.1 Défis logistiques des flambées les plus courantes

Malgré les progrès réalisés dans la fourniture de l'appui logistique durant la riposte aux flambées et aux autres urgences de santé publique dans la Région, de nombreux défis persistent ; ceux-ci comprennent, le manque d'évaluation des risques pour la plupart des maladies épidémiques courantes dans la majeure partie des pays de la Région ; des plans généraux d'urgence plutôt que de préparation spécifiques à une maladie ; et l'accent limité et l'allocation faible de ressources à la préparation aux urgences et à la riposte par les systèmes de santé. Parallèlement à ces défis, les structures de santé et les systèmes de santé communautaire dans la Région sont inadéquatement équipés pour répondre aux flambées nécessitant des capacités d'appoint.

Les contraintes liées aux ressources freinent généralement le pré-positionnement stratégique des fournitures de base, ce qui conduit à un retard de livraison sur le terrain au moment de la riposte. La collaboration transfrontalière limitée et la restriction du mouvement des marchandises et des personnes limitent la répartition des fournitures et des ressources entre les pays, et affectent de manière supplémentaire la mise à disposition des fournitures sur le terrain en temps voulu pour une riposte efficace.

Le déploiement des vaccins combinés pour les AVS préventives et réactives pour les maladies telles que la fièvre jaune, et la méningite pose des défis. Les vaccins sont habituellement transportés par avion alors que les matériels qui leurs sont associés sont trop encombrants pour que leur expédition par fret aérien soit rentable. La plupart des pays exposés aux épidémies sont isolés, ce qui accroît de manière supplémentaire le temps nécessaire à la mise à disposition des fournitures sur place par voie maritime. Les prévisions basées sur des données historiques et le pré-positionnement logique des dispositifs, voire des vaccins, amélioreront la riposte aux flambées.

2.2 Justification du PSRL

Le court temps disponible pour réagir aux flambées ne permet pas de mobilisation efficace des ressources. Les matériels essentiels arrivent souvent tard du fait des défis logistiques internes aux pays.

Le tissu industriel de base dans de nombreux pays de la région est encore insuffisant pour soutenir la production des fournitures essentielles aux interventions d'urgence. Les réseaux régionaux de transport et les régimes variés d'import/export posent des défis aux mouvements de marchandises.

Dans la plupart des pays, la fragilité des réseaux nationaux d'approvisionnement et le financement limité des systèmes de santé ne fournissent pas d'appui adéquat et régulier aux services périphériques, en termes de fournitures essentielles à une surveillance sentinelle viable. Les programmes de réforme au niveau du secteur dans de nombreux pays ont séparé le système de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'organe central de l'administration ministérielle de la santé. La mise à disposition des fournitures médicales de base, lorsqu'elles sont disponibles, est conditionnée par l'accès au financement. Le renforcement de tels systèmes de surveillance nationaux nécessitera l'approvisionnement et le réapprovisionnement en fournitures spécialisées de laboratoire et de riposte.

Le déploiement des EIR est la première ligne de défense dans la riposte aux flambées. La logistique fournit l'équipement de base, le transport et l'équipement de protection et les systèmes de communication pour garantir la fonctionnalité et la sécurité des équipes. Des fournitures initiales pour un confinement rapide réduisent également la morbidité et la mortalité. Lors d'occasions particulières, le personnel logistique technique est déployé pour soutenir des opérations sur le terrain, mettre en place des bureaux, des installations d'isolement et mobiliser rapidement les fournitures essentielles.

Le développement de la capacité logistique régionale permettra le déploiement rapide des EIR. Il soutiendra également l'amélioration rapide des systèmes de surveillance durant les flambées à travers la mise en place de fournitures de laboratoire et d'équipement de communication. Les prévisions basées sur des preuves, en utilisant les profils historiques d'apparition des maladies et les données existantes de surveillance faciliteront le pré-positionnement stratégique des fournitures essentielles. Ceci, conjointement à la capacité renforcée des ressources humaines de gestion logistique, contribuera à une meilleure préparation et riposte aux flambées.

3. OBJECTIFS QUINQUENNAUX DU PSRL

3.1 Objectif général

The goal of RLSP is to reduce morbidity and mortality due to epidemic and pandemic threats and other public health emergencies by building regional and national outbreak logistics response capacity, using an all-hazard approach.

3.2 Objectifs spécifiques

Le principal objectif est de mettre en place un réseau logistique, et une capacité d'approvisionnement qui soutiendront les États Membres dans la riposte aux urgences de santé publique dans la Région.

**2014 Formation à l'utilisation des EPI anti-Ebola à Kailahun (Sierra Leone).
Juillet 2014**



4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET STRATÉGIES CLÉS

Le PSRL a six objectifs spécifiques, à savoir :

- élaborer le Protocole Opérationnel Standard de logistique des flambées;
- renforcer les capacités des ressources humaines logistiques de riposte aux flambées;
- mettre à disposition les fournitures et matériels standards des flambées et les pré-positionner de manière stratégique pour assurer une capacité régionale de riposte rapide;
- élaborer un guide OMS/AFRO de transport et d'expédition des échantillons et des fournitures;
- mettre en place une unité opérationnelle Est-Africaine de riposte;
- renforcer la gestion des fournitures de riposte au sein de la Région par l'installation et l'utilisation efficace du Système de gestion et d'inventaire des stocks (SGIS).

Le PSRL vise à aborder de manière exhaustive les stratégies clés suivantes qui doivent être mises en œuvre sur une période de cinq ans.

4.1 Objectif spécifique 1: Élaborer le Protocole Opérationnel Standard de logistique des flambées

Activité I. : Élaborer des procédures opérationnelles standards (POS) de logistique des flambées

Durant le processus de mise en œuvre du Plan stratégique régional de logistique, des procédures opérationnelles standards (POS) de logistique des flambées seront développées. Les POS deviendront le guide standard de préparation, de riposte et de coordination de la logistique liée aux flambées et aux interventions d'urgence dans la Région.

4.2 Objectif spécifique 2 – Renforcer les capacités des ressources humaines en gestion de la logistique des flambées

Les logisticiens travaillant pour l'OMS dans la Région seront identifiés et leurs profils de poste redéfinis. Il leur sera proposé une formation afin d'améliorer leurs compétences en logistique des flambées.

Activité II : Développer un profil des ressources humaines en logistique au sein de la Région

Cartographier la capacité régionale des ressources humaines en logistique à tous les niveaux (national et régional) qui pourrait être mobilisée durant les flambées.

Activité III : Développer un réseau des logisticiens de la santé au sein de la Région.

Le développement de partenariats logistiques sous-régionaux entre les logisticiens des BPO renforcera la capacité de riposte disponible au sein de l'EAI, facilitera la formation sous-régionale, identifiera et développera les initiatives logistiques sous-régionales et spécifiques au BPO.

Activité IV : Élaborer des modules de formation en logistique.

Conduire l'évaluation des besoins en formation pour pouvoir élaborer un module de formation détaillée en logistique. La formation en cours d'emploi sera réalisée, en utilisant les modules de formation élaborés.

Activité V : Utiliser des logisticiens pour chaque EAI et dans les pays prioritaires sélectionnés

La disponibilité des agents chargés de la logistique au niveau des trois EAI est essentielle à l'atteinte des buts et des objectifs du PSRL. Celle-ci renforcera les capacités des BPO et des EAI et augmentera le nombre de professionnels disponibles chargés de la logistique pour répondre aux flambées et aux événements d'urgence à travers la Région. Ces agents seront recrutés et déployés vers chaque EAI et dans les pays prioritaires sélectionnés. En outre, les capacités logistiques existantes de l'OMS seront renforcées pour faire face aux flambées.

La description des tâches et les fonctions des Agents de logistique pour les ripostes d'urgence seront redéfinies, à partir des activités logistiques de base qu'il est prévu d'accomplir durant les flambées et les ripostes d'urgence.

Les rôles et les fonctions des Agents de logistique existants de l’OMS/AFRO soit au niveau des EAI soit au niveau des BPO seront ajustés en appui à la riposte contre les flambées avec le consentement et l’appui des BPO. Un minimum de 24 AL (agent de logistique) au niveau des EAI et des BPO à travers la Région seront formés en logistique de base contre les flambées.

Activité VI : Développer des réseaux logistiques bilatéraux entre les pays voisins parmi au moins six pays présentant le plus grand nombre d’apparitions d’épidémies.

Le réseau logistique de voisinage créera un forum d’échange régulier d’informations et de données sur les flambées parmi les logisticiens. Il facilitera les relations entre deux pays voisins et offrira un appui aux opérations logistiques dans l’un ou l’autre pays. Il permettra également le déploiement rapide du personnel et des fournitures de part et d’autre des frontières.

4.3 Objectif spécifique 3 : fournir et pré-positionner de manière stratégique des fournitures standardisées contre les flambées

Activité VII : Mettre en place au moins trois plateformes de stockage au sein de la Région pour le pré-positionnement de l’équipement et des fournitures de préparation et de riposte aux flambées.

La stratégie actuelle de pré-positionnement sera révisée afin d’identifier le procédé le plus efficace et le plus rentable. Ceci peut impliquer l’utilisation de tiers partenaires logistiques (3PL), de fournisseurs externes de services (inventaires gérés par les fournisseurs, IGF) et d’un entreposage partagé/géré avec des partenaires de l’ONU. La possibilité de consolider les installations existantes de l’OMS et d’autres agences de l’ONU au sein de la Région pourrait représenter une option.

Activité VIII : Développer et mettre en œuvre un système de gestion d’entrepôt et d’inventaire pour l’ensemble des magasins de flambées au sein de la région.

Pour garantir la transparence de l’inventaire de toutes les ressources pré-positionnées de riposte d’urgence, des pratiques standards de gestion d’entrepôt et de contrôle des stocks seront adoptées pour gérer les installations. Tous les BPO adopteront également le SGIS pour le contrôle des stocks et la gestion d’inventaire de l’équipement de riposte d’urgence, en produisant des rapports hebdomadaires/mensuels sur les stocks pour le Système d’information stratégique régional (SISr) au niveau de la région africaine de l’OMS.

Activité IX : Identifier les pays où il s'impose de développer une capacité de riposte de premier niveau sur la base du risque de flambées.

Des critères seront établis, et le profil des pays les plus exposés aux flambées sera élaboré. Les pays sélectionnés et retenus seront soutenus pour le pré-positionnement d'une quantité minimale des fournitures et de l'équipement d'urgence convenus. Ces fournitures seront gérées par le Groupe national spécial d'urgence et le BPO. Ceci permettra à ces pays prioritaires de disposer d'une capacité de première riposte, sur la base des recommandations du CDD, pour la mise en place de la capacité de riposte « tous risques » au niveau national.

Activité X : Élaboration des spécifications des équipements pour les opérations de l'équipe régionale de riposte rapide

Les équipements actuels de riposte en cas de flambées dans la Région seront passés au crible et des recommandations formulées sur les équipements appropriés à acquérir ainsi que leur pré-positionnement

Des spécifications sur la double utilisation du matériel d'intervention pour l'ensemble des risques et l'acquisition du matériel spécialisé minimal de riposte (combinaisons de sécurité biologique de niveau 4, appareils respiratoires autonomes, respirateurs avec purificateur d'air motorisé ou PAPR, Decontam, détection biologique et chimique) seront élaborées en concertation avec les partenaires spécialisés pertinents (la US CDC, l'AIEA, OIAC, UNSCEAR).

Activité XI : Mise au point et adaptation de kits standards de déploiement rapide sur le terrain

Des kits normalisés pour le déploiement du personnel de riposte aux flambées seront mis au point et apprêtés en vue d'une remise immédiate au personnel chargé de soutenir les opérations de terrain. Les procédures de voyage en vigueur au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique dans le cadre de la riposte rapide seront détaillées et reprises dans les POS de mise en route du SHOC et les Lignes directrices de riposte aux flambées de maladie. Tous les responsables de la logistique dans la Région devront remplir les critères définis dans la documentation pré-déploiement du réseau GOARN et du Cadre de préparation et de riposte rapide de la Région africaine de l'OMS, et ils devront suivre la formation sur la riposte rapide aux épidémies en tant que préalable à leur inscription sur les listes d'experts de la RRT

Activité XII : Élaboration d'une proposition pour les services régionaux de courrier et d'expédition.

Dans le but de soutenir le transport des échantillons médicaux du terrain jusqu'aux laboratoires de référence, les bureaux de pays devront à l'avance ouvrir des comptes clients auprès de certains services de messagerie. Chaque bureau de pays devra ouvrir des comptes

au niveau national ou utiliser un compte standard du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique avec un suivi au niveau du Bureau régional. Cette mesure facilitera le transport et l'expédition rapides des échantillons vers les laboratoires nationaux de référence.

4.4 Objectif stratégique 4 : Élaborer un Guide du Bureau régional de l'OMS pour le transport et l'expédition des spécimens et approvisionnements

Activité XIII : Élaboration d'une proposition pour l'expédition des approvisionnements nécessaires en cas de flambées de maladie

L'élaboration d'un guide du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur la logistique d'intervention en cas de flambées de maladie viendra clarifier la procédure d'expédition du matériel de riposte aux flambées en précisant les seuils de mise en route des procédures d'expédition en urgence. Il sera mis en œuvre en même temps que la classification des urgences humanitaires conformément à l'ERF.

4.5 Objectif stratégique 5 : Mise en place d'une Unité opérationnelle de riposte pour l'Afrique de l'Est

Activité XIV : Formulation d'une proposition pour la mise en place d'une Unité de logistique de la riposte pour l'Afrique de l'Est.

La mise en place de l'Unité garantira la faisabilité de la mise en œuvre d'une Unité autonome de logistique de la riposte pour l'Afrique de l'Est. Il est prévu que l'Unité (LRU) mette en œuvre diverses opérations d'appui à l'Est de la RDC, au Rwanda, au Burundi, à l'Ouganda, au Kenya, à l'Éthiopie et au Sud Soudan.

L'Unité de la logistique de la riposte de ARO/GOARN (Dubai) servira de modèle pour les normes comparables et ce qui concerne les spécifications des véhicules et des équipements accessoires afin d'assurer la conformité opérationnelle avec les exigences de sécurité de l'UNDSS, phase 3 et plus.

4.6 Objectif spécifique 6 : Renforcement de la gestion des fournitures de riposte aux flambées dans la Région à travers l'installation et l'utilisation effective du Système de gestion des stocks et d'inventaire (SIMS)

Activité XV : Mise en œuvre du SIMS dans au moins six Pays Membres et au Bureau régional.

Le Système de gestion des stocks (SIMS) de l'OMS et les POS de gestion de l'inventaire ont été élaborés dans le but d'assurer la transparence globale des inventaires d'équipements de riposte aux flambées et de l'historique de leurs transactions. Ce système fournit une plateforme immédiatement accessible pour une gestion appropriée des fournitures de la logistique de riposte aux urgences et épidémies au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, au Siège, au sein des EAIP et dans les bureaux de pays. Une fonctionnalité de suivi en GSM est en train d'y être ajoutée.

Le SIMS servira d'interface avec le Système régional d'information stratégique (rSIS) pour la détermination de l'état des inventaires d'équipements de riposte dans la Région.

Fournitures de riposte d'urgence prépositionnées à l'UNHRD d'Accra (Ghana). Janvier 2015



5. MISE EN OEUVRE

5.1 Gestion de la mise en œuvre

Les trois conditions essentielles à remplir pour garantir la réussite de la mise en œuvre de la stratégie sont les suivantes :

- obtenir un soutien financier à toutes les activités; et ce durant toutes les cinq années de la période de mise en œuvre;
- trouver un consensus entre les principales parties prenantes sur la mise en œuvre de la composante logistique de l'ERF pour tous les risques au niveau de la Région, des EIAP, des pays (Représentants de l'OMS/Directeurs de programmes) et du Siège de l'OMS avant le début de la mise en œuvre;
- recruter le personnel d'encadrement de la logistique pour gérer la mise en œuvre des activités de la stratégie.

Dès l'approbation du projet, le plan de travail du RLSP et du MS doit être réajusté sur la base d'activités convenues et financièrement soutenues, de la disponibilité des ressources humaines et de la capacité à mettre en œuvre avec succès et dans le délai prévu chaque activité planifiée.

5.2 Calendrier du projet

Dès l'approbation du RLSP, toutes les activités démarreront conformément au calendrier et seront complètement achevées dans le cadre du cycle de projet par tâche. Vu la variété et la complexité qui caractérisent la mise en œuvre de diverses activités dans le cadre du plan stratégique, plusieurs activités seront exécutées simultanément. Les délais fixés pour diverses activités seront pris en compte dans le plan de travail du MS à travers la définition de tâches spécifiques, de réalisations concrètes et de phases, clairement présentées dans un ordre logique.

5.3 Phases du projet

Les tâches à accomplir pour garantir l'achèvement des principales composantes de la stratégie seront définies dans le plan de travail du MS en tant que phases. Les différentes sous-activités nécessaires à la réalisation des différentes phases devront être constamment

suivies pour s'assurer que le processus de gestion du changement est convenablement pris en compte et que toutes les dépendances et activités connexes sont reprogrammées afin de préserver un ordre logique dans la mise en œuvre.

5.4 Résultats attendus

Le Plan stratégique du Bureau régional de l'Afrique pour la logistique de la riposte comporte quelques composantes de haut niveau impliquant des activités qui, prises individuellement, ou en combinaison avec d'autres activités d'importance variable déboucheront sur des résultats d'importance variable pour le maintien du chemin critique et la réussite globale du plan stratégique. Il faudra préciser dans le cycle du projet les principaux résultats attendus et analyser les initiatives transversales qui auront des effets sur d'autres composantes ou phases du projet. La gestion du changement induit par le projet nécessitera la reprogrammation des tâches à approuver par le DPC et enregistrés dans l'outil de planification des projets du ministère de la Santé ou du GSM

5.5 Coordination du projet—Conseiller régional pour la logistique de la riposte aux flambées de maladie

Pour une mise en œuvre efficace du projet, il faudra recruter un fonctionnaire principal chargé des opérations et de la logistique jouissant de l'expérience requise dans la mise en œuvre de la préparation «tous risques», CBRN et de la riposte aux flambées de maladie pour les cinq années de mise en œuvre de la stratégie. Les TDR doivent mettre en évidence sa responsabilité de premier plan dans la coordination des activités de mise en œuvre et dans la gestion de l'outil de planification du MSP ou du GSM.

5.6 Groupe de travail technique pour la logistique du Bureau régional

Les fonctionnaires principaux chargés de la logistique actuellement en poste dans la Région africaine doivent être consultés en vue de la mise sur pied d'un Groupe de travail technique pour la logistique au Bureau régional. Les membres de ce groupe de travail seront les points focaux entre le Bureau régional pour l'Afrique, le Siège, l'équipe de gestion du projet, les EAIP et l'échelon sous-régional pendant la mise en œuvre des initiatives approuvées de la stratégie. Ils joueront également le rôle de points focaux de coordination de la logistique lors de la riposte à une situation d'urgence ou à une flambée dans leur sous-région, en apportant un appui supplémentaire au Représentant de l'OMS et en donnant des orientations aux logisticiens.

5.7 Politique et normes en vigueur

Rappeler et utiliser la politique et les normes en vigueur pour les activités précisées dans le Plan stratégique régional pour la logistique afin de tenir compte des procédures d'achat, de la politique de ressources humaines, et des procédures financières et opérationnelles. Exploiter les Lignes directrices opérationnelles et les procédures opérationnelles standard pour garantir la cohérence des processus opérationnels de la logistique dans tous les types de riposte. La documentation essentielle de l'OMS et d'autres organismes ayant des pratiques établies dans le domaine de la logistique pour l'approche «tous risques et la riposte aux flambées de maladie sont indiqués dans les Annexes 1 à 20».

5.8 Coordination régionale

La mise en œuvre du Plan stratégique régional pour la logistique sera placée sous la supervision du Directeur du Groupe organique Lutte contre la maladie au Bureau régional, et géré par le Conseiller régional pour la logistique de la riposte aux flambées, qui poursuivra dans un premier temps la mise en œuvre du plan du MSP ou du GSM et coordonnera la mise en œuvre des activités de la stratégie, en attendant le recrutement d'un titulaire permanent à ce poste. Les autres activités de gestion seront réalisées par le Groupe de travail technique pour la logistique du Bureau régional.

5.9 Coordination au niveau des bureaux de pays

Il faudra une étroite concertation, des négociations et un accord entre le Bureau régional et les bureaux de pays pour la réussite de la mise en œuvre du Plan stratégique régional pour la logistique. La plupart des initiatives et activités identifiées dans le cadre de la stratégie s'appuie sur le personnel en poste dans les bureaux de pays pour soutenir le renforcement des capacités du réseau régional de logistique et la mise en œuvre des activités transversales prévues dans l'ERF. Le personnel des bureaux de pays et le Représentant de l'OMS doivent être déchargés des responsabilités relevant du programme du bureau de pays afin de contribuer à la riposte aux urgences aux niveaux national, régional et international.

6. SUIVI ET ÉVALUATION

En plus de l'évaluation de chaque objectif spécifique, les principaux indicateurs ci-après permettront de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du RLSP :

- le conseiller logistique régional est nommé et il est en poste;
- le calendrier d'exécution est achevé et approuvé par la Direction du Bureau régional;
- le Groupe de travail technique pour la logistique est mis en place et il est à pied d'œuvre;
- les POS pour la logistique sont approuvées et publiées.

Le suivi de la mise en œuvre des composantes du projet sera assuré au moyen de réunions trimestrielles de l'ERP.

Acheminement des fournitures destinées aux opérations anti-Ebola par pirogue, à la frontière de la Guinée et de la Sierra Leone. Juin 2014



7. RISQUES ET DÉFIS

Les risques et hypothèses ci-après sous-tendent la mise en œuvre du RLSP :

- L'OMS met l'accent sur le travail technique dans le domaine de la santé et la riposte aux épidémies, principalement la surveillance, la gestion des cas et le leadership des groupes organiques et non sur la logistique. Préserver l'enthousiasme et l'appui aux objectifs du RLSP sera l'objectif le plus difficile à atteindre.
- L'approche «tous risques» nécessite un certain niveau de collaboration entre des programmes dont les budgets et le personnel sont insuffisants, ce qui pourrait être difficile à réaliser. Le projet pourrait commencer par mettre l'accent sur la riposte aux flambées, et évoluer progressivement vers une approche «tous risques» en augmentant progressivement ses capacités.
- Les objectifs du projet sont ambitieux, compte tenu des possibilités de financement. Le RLA pourrait se trouver obligé d'accorder la priorité à certains objectifs, au cas où le financement dont il dispose est limité.
- Quasiment toutes les capacités logistiques actuelles de l'OMS sont orientées vers la vaccination contre la polio et l'éradication de cette maladie. Le RLSP se fonde sur la possibilité de reprendre à son compte, adapter et utiliser, s'il le faut, ce cadre pour la riposte aux épidémies. Les programmes qui financent les dépenses de personnel ont leurs propres priorités et continueront à mettre l'accent sur ces priorités.
- La mise en place d'un pôle régional de pré-positionnement nécessite l'accord du gouvernement hôte pour l'acquisition du statut de port franc, avec toutes ses implications. Il faudra probablement transiger.

8. BUDGET ET CHRONOGRAMME

Dans un premier temps, le financement du projet sera assuré par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, tandis que le financement d'amorçage sera fourni par l'USAID.

RLA sera chargé de la finalisation des détails du chronogramme et du budget. Il élaborera des propositions de financement pour certaines activités qui ne sont pour l'instant pas financées et proposera une stratégie pour leur mise en œuvre.

Un modèle de proposition technique pour soutenir l'Unité de logistique de riposte pour l'Afrique de l'Est est jointe en Annexe 16 au présent document pour examen. Dès l'approbation de cette activité, l'appui des bailleurs de fonds sera sollicité.

Plan stratégique du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique pour la logistique de la riposte, 2015-2018
But, objectifs, mise en œuvre et indicateurs

Objectif spécifique	Stratégie	Principal indicateur	Activités	Mise en œuvre	Chronogramme
1. Élaborer un Protocole opérationnel standard pour la logistique en cas de flambées de maladie afin d'orienter et soutenir les États Membres	i) Élaborer des Procédures opérationnelles standard (POS) du Bureau régional de l'Afrique pour la logistique de la riposte aux flambées de maladie pendant les deux premières années du projet	a) POS pour la logistique en cas de flambées de maladie testées, approuvées et communiquées aux bureaux de pays	i) Élaborer les projets de POS. ii) Les communiquer à l'équipe de riposte du Bureau régional et l'Unité ARO logistique du Siège. iii) Examen des projets par le Groupe de travail logistique du Bureau régional. iv) Finaliser et publier les POS. Les communiquer avec les bureaux de pays	La mise en œuvre sera supervisée par l'EPR du Bureau régional pour l'Afrique avec l'appui de la RSU	Juin-sept. 2016
	ii) Au cours des six premiers mois du projet, dresser le profil des ressources humaines disponibles dans le domaine de la logistique dans la Région et susceptibles d'être déployées pour appuyer la riposte aux flambées	a) Le RLA est recruté et il est à pied d'œuvre. b. Un groupe de travail pour la logistique est mis en place au Bureau régional et a tenu sa première réunion dont elle a partagé le compte rendu	i) Confirmer les TDR du RLA et s'accorder sur la période de financement. ii. Recruter un RLA. iii) Déployer le RLA et mettre en place le bureau. iv) Mettre en place un Groupe de travail pour la logistique au Bureau régional v) Confirmer et contacter tous les membres du Groupe de travail vi) S'accorder sur le mode de fonctionnement et les TDR du Groupe de travail Logistique. vii) Tenir la première réunion et s'accorder sur la périodicité des réunions (téléconférence ou vidéoconférence)	Activité conduite par le RLA avec l'appui du responsable de la logistique (LO)	Sept.-déc. 2016 après l'entrée en fonctions du RLA
2. Renforcer les capacités de la Région en ressources humaines dans le domaine de la logistique par l'identification, la définition du profil et la mise en réseau des logisticiens susceptibles d'être déployés pour appuyer la riposte aux flambées de maladie	iii) Durant les 18 premiers mois du projet, créer dans la Région un réseau de logisticiens de santé du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique	Une base de données des logisticiens de santé de la Région est mise en place et utilisée dans l'appui à la riposte aux flambées de maladie	i) Identifier tous les responsables de la logistique dans les bureaux de pays œuvrant dans le secteur de la santé dans leurs pays et recueillir leurs CV. ii) Création d'une base de données en utilisant le VSHOC et dans le cadre de la RRT de tous les logisticiens de santé de la Région. iii) La base de données doit être disponible et utilisée dans le redéploiement du personnel pour soutenir la logistique de riposte aux épidémies. Créer un système de réseau basé sur le modèle du réseau GOARN des logisticiens de santé de la Région	Elle sera supervisée par le RLA avec l'appui du LO	Janv. - mars 2016

AFRO Regional Logistics Strategic Plan 2015-2018
Goal, objectives, implementation and indicators

Specific Objective	Strategy	Key Indicator	Activities	Implementation	Time-line
2. Renforcer les capacités de la Région en ressources humaines dans le domaine de la logistique par l'identification, la définition du profil et la mise en réseau des logisticiens susceptibles d'être déployés pour appuyer la riposte aux flambées de maladie	iv) Pendant la première année du projet, élaborer des modules de formation en logistique susceptibles d'être utilisés pour le renforcement des compétences des responsables de la logistique aux niveaux régional et sous-régional	Des modules de formation normalisés sont disponibles	i) Créer un groupe de personnes ressources (Siège, Bureau régional pour l'Afrique et autres) pour soutenir l'élaboration de ces modules. ii) Analyser les anciens modules de formation et s'accorder sur les modules de base à élaborer. iii) Établir un calendrier et évaluer les ressources nécessaires pour l'élaboration des modules. iv) Élaborer les modules. v) Procéder à un essai préliminaire des modules. vi) Les examiner /réviser et les imprimer	La mise en œuvre sera conduite par le Groupe de travail avec des recommandations spécifiques à des individus. Le RLA assurera le secrétariat	Janv. 2016 – déc. 2018
	v) Soutenir chaque EAIP et les pays prioritaires dans la formation des responsables de la logistique en vue d soutenir les activités de riposte aux épidémies				
	vi) . Aider au moins six pays ayant la plus haute fréquence des épidémies à créer un réseau bilatéral de logistique avec un pays voisin	(i) Six pays de la Région ont créé des réseaux bilatéraux de logistique avec des pays voisins. ii) Deux EIAP ont créé des réseaux sous régionaux de logistique	iii) Aider les points focaux à nouer des liens de voisinage. ii) Organiser de brèves rencontres transfrontalières. iii) Identifier les six pays prioritaires de la Région qui enregistrent les plus nombreux cas d'épidémies. iv) Contacter quelques points focaux nationaux pour la logistique. v) Identifier les points focaux dans chaque EAIP afin que le point focal logistique puisse coordonner les réseaux bilatéraux. Le point focal peut être au niveau de l'EAIP ou d'un bureau de pays. vi) Fournir des orientations et un appui réguliers en vue de créer et développer le réseau	Cette activité sera menée par les Points focaux des EIAP avec le soutien du RLA	Sept. 2015 – déc. 2016

AFRO Regional Logistics Strategic Plan 2015-2018
Goal, objectives, implementation and indicators

Specific Objective	Strategy	Key Indicator	Activities	Implementation	Time-line
3. Livrer et pré-positionner stratégiquement les fournitures et équipements standardisés de riposte pour soutenir les capacités régionales de riposte rapide	vii) Mettre en place au moins trois pôles de stockage dans la Région pour le pré-positionnement des équipements et fournitures de préparation et de riposte aux flambées	Création de trois pôles régionaux avec des fournitures de riposte pré-positionnés à ces pôles	<ul style="list-style-type: none"> i) Analyser les structures en place et utilisées par l'UNHRD à Accra et déterminer si elles sont adaptées pour le pré-positionnement des équipements de riposte par le Bureau régional. ii) Choisir et s'accorder sur les sites des pôles. iii) Dresser une liste standard du matériel nécessaire au pré-positionnement. iv) Négocier les conditions d'octroi du statut de port franc avec les pays hôtes. v) S'approvisionner en matériel. vi) Installer les systèmes de gestion et de suivi des stocks. vii) Rendre ces pôles opérationnels. 	Cette activité sera conduit par les points focaux Logistique des bureaux de pays avec l'appui du RLA	Sept. 2016 – sept. 2017
	viii) Pendant la première année, élaborer et mettre en œuvre un système de gestion de l'inventaire de tous dépôts de la Région	Tous les bureaux de pays dotés de fournitures de riposte aux flambées utilisent les systèmes de gestion de stock et de l'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> i) Étudier et adopter un système de gestion de stock et de l'inventaire à utiliser au Bureau régional pour les fournitures de riposte aux flambées de maladie. ii) Intégrer l'outil de gestion et de suivi de l'inventaire dans le SIM. iii) Former le personnel sélectionné du bureau de pays. iv) Installer et utiliser le SIM. v) Veiller à son utilisation régulière 	Activité supervisée par le RLA et soutenue le responsable logistique du Bureau régional et les bureaux de pays	Mars 2016 – déc. 2017
	ix) Pendant la première année du projet, évaluer et recommander à la direction du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique les pays à sélectionner pour le développement des capacités de riposte de premier niveau	Des critères sont élaborés et des pays sélectionnés et approuvés pour le développement des capacités de riposte de premier niveau	<ul style="list-style-type: none"> i) De concert avec l'équipe de riposte du Bureau régional pour l'Afrique, élaborer des critères et sélectionner des pays pour le développement des capacités de riposte de premier niveau. ii) Élaborer un protocole et des TDR pour les capacités de riposte de premier niveau. iii) Soutenir l'élaboration de propositions pour la mise en place des capacités de riposte de premier niveau. iv) Entamer la mise en œuvre des capacités de riposte de premier niveau 	Cette activité sera conduite par le RLA avec le soutien du Conseiller logistique du Bureau régional et des bureaux de pays	Sept. – déc. 2016

AFRO Regional Logistics Strategic Plan 2015-2018
Goal, objectives, implementation and indicators

Specific Objective	Strategy	Key Indicator	Activities	Implementation	Time-line
3. To procure and strategically preposition standardized outbreak supplies and equipment to support a regional rapid-response capacity	x) Durant les trois premières années du projet, élaborer des spécifications pour les normes des équipements de riposte rapide du Bureau régional de l’OMS pour l’Afrique	Les spécifications des équipements de riposte aux flambées de maladie sont élaborées et approuvées pour le Bureau régional de l’OMS pour l’Afrique	i) De concert avec le Bureau régional, établir une liste standard des équipements de riposte aux épidémies. ii) Définir des spécifications techniques pour chaque équipement de la liste. iii) Proposer le financement initial pour l’acquisition de ces équipements. iv) Former l’équipe de riposte aux flambées de maladie à l’utilisation des équipements	Cette activité sera conduite par le RLA	Janv. – déc. 2016
	xi) Au cours des deux premières années du projet, élaborer des spécifications pour les kits de préparation au pré-déploiement de la logistique	La liste du contenu et des spécifications des kits standard de déploiement du Bureau régional est soumise et validée	i) De concert avec l’équipe de riposte du Bureau régional, établir la liste du contenu des kits de riposte aux épidémies du Bureau régional. ii) Élaborer des spécifications techniques pour chaque élément de la liste. iii) Proposer le financement initial pour l’acquisition du matériel et des fournitures. iv) Former les équipes de riposte aux épidémies à l’utilisation des kits de riposte.	Cette activité sera conduite par le Conseiller logistique du Bureau régional	Juin 2016 - juin 2017
	xii) Au cours des 18 premiers mois du projet, étudier et soumettre à la direction du Bureau régional pour l’Afrique une proposition pour la mise en place des services régionaux d’expédition et de courrier	Proposition soumise et validée par la direction du Bureau régional pour l’Afrique en ce qui concerne les procédures d’expédition des fournitures pour la riposte aux flambées de maladie.	i) Examiner les procédures en vigueur au Siège et au Bureau régional de l’OMS pour l’Afrique et dans d’autres organismes onusiens dans la Région en matière d’utilisation des services de courrier. ii) Élaborer une proposition comparative peu coûteuse. iii) Soumettre la proposition à la validation. iv) Entamer la mise en œuvre.	Cette activité sera conduite par le RLA avec l’appui de l’équipe de riposte aux épidémies et des bureaux de pays	Sept. 2015 – déc. 2016

AFRO Regional Logistics Strategic Plan 2015-2018
Goal, objectives, implementation and indicators

Specific Objective	Strategy	Key Indicator	Activities	Implementation	Time-line
4. Élaborer un guide du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur les modalités de transport et d'expédition des spécimens et des fournitures en cas de flambées de maladie	xiii) Au cours des 18 premiers mois du projet, formuler et soumettre à la direction du Bureau régional pour l'Afrique une proposition sur les modalités d'envoi prioritaire des échantillons et des fournitures en cas d'épidémie	La proposition sur les services de courrier et d'expédition est soumise à la direction du Bureau régional pour l'Afrique qui l'a approuvée	i) Évaluer les modalités appliquées actuellement par l'OMS et d'autres organismes dans la Région pour l'expédition des fournitures. ii) Formuler une proposition comparative peu coûteuse. iii) Soumettre la proposition à la validation. iv) Entamer sa mise en œuvre	Cette activité sera supervisée par le RLA avec la contribution du responsable logistique et du ARO Log du Siège et l'appui de l'équipe de riposte du Bureau régional pour l'Afrique	Janv. 2016 – déc. 2017
5. Créer une Unité opérationnelle de riposte pour l'Afrique de l'Est	xiv) Au cours des six premiers mois du projet, élaborer une proposition, y compris une proposition de financement pour la mise en place de l'Unité de logistique de la riposte pour l'Afrique de l'Est (EALRU) au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique	L'Unité de riposte logistique pour l'Afrique de l'Est au Bureau régional pour l'Afrique est mis en place	i) Finaliser les TDR de l'EALRU. ii) S'accorder sur l'endroit où sera logé siège de l'Unité avec l'approbation du bureau de pays et du pays hôte. iii) Finaliser la liste des besoins et exigences de l'EALRU. iv) Formuler une proposition de financement à soumettre à l'approbation du bureau de pays et de la direction du Bureau régional pour l'Afrique. v) Engager des négociations avec les bailleurs de fonds. vi) Entamer la mise en place de l'Unité	Activité conduite par le RLA avec l'appui de EPR et du bureau de pays	Janv. 2016 – déc. 2017
6. Renforcer la gestion des fournitures de riposte aux flambées de maladie dans la Région à travers l'installation et l'utilisation efficiente du Système de gestion des stocks et de l'inventaire (SIMS)	xv) Mise en œuvre du SIMS dans au moins six pays et au Bureau régional au cours des premières années du projet	SIMS opérationnel et fonctionnel dans six pays de la Région.	i) Sélectionner des pays pour la formation. ii) Procédures administratives élaborées pour garantir le financement et l'approbation de la formation. iii) Élaborer la formule et le calendrier de formation. iv) Organiser la formation. v) S'assurer que le SIMS est installé dans les bureaux ayant bénéficié de la formation. vi) Suivre la mise en œuvre	Activité conduite par le RLA avec la participation du Responsable de la logistique et du ARO Log du Siège et soutenue par l'équipe de riposte aux épidémies du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique	Janv. 2016 – déc. 2018

